



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

Aux présidents de club

Aux organisateurs de tournois

Recommandations aux clubs pour l'arbitrage des tournois

Cher président, Cher organisateur de tournoi,

La Commission d'arbitrage de la FSTB (CA) est convaincue que la qualité du jeu est fortement liée à celle de l'arbitrage, et que la qualité de l'arbitrage se promeut plus par un exercice régulier que par des cours théoriques. Forte de ces convictions, la CA a instauré un système visant à inciter les arbitres FSTB à arbitrer un maximum de matchs par année, pour parfaire la qualité de leur prestation.

Le principe est simple : chaque match de tournoi (ou chaque tiers-temps de championnat) arbitré donne 1 point à l'arbitre. Pour conserver son titre, il doit accumuler un minimum de 7 points par année, tous matchs confondus (voir règlement pour la formation des arbitres disponible sur www.tchoukball.ch).

Ainsi, les tournois de clubs sont directement concernés par ce nouveau système puisqu'il devrait permettre d'améliorer la qualité moyenne de l'arbitrage en incitant les arbitres formés à siffler durant les matchs des tournois pour obtenir les points nécessaires au maintien de leur titre.

Pour que tout cela devienne une réalité, il faut toutefois garantir la fiabilité et le sérieux de l'entreprise, en assurant :

- que les matchs aient une durée minimum (quelle valeur accorder à un arbitrage de 5 minutes ?)
- que les arbitres puissent faire valider leurs matchs par la CA de manière fiable.

Dans ce but, la CA a édicté un certain nombre de conseils pour les organisateurs de tournois, de manière à ce que la collaboration clubs – arbitres – CA soit aussi bonne et efficace que possible, sans surcharger administrativement les différentes parties. Ces conseils figurent à la page suivante.

Si quelque chose reste obscure ou si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de l'arbitrage des tournois, n'hésitez pas à en faire part à la CA pour qu'ensemble, nous puissions atteindre une qualité de jeu et d'arbitrage optimale.

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre très précieuse collaboration, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Pour la CA,

Michel Thomann



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

Recommandations aux clubs pour l'arbitrage des tournois

Pour inciter les arbitres FSTB reconnus à arbitrer régulièrement, un système de points a été mis en place par la CA. Pour chaque match de tournoi arbitré, l'arbitre reçoit 1 point. Pour rester arbitre, un minimum de 7 points est exigé chaque année. L'attribution des points est soumise à deux conditions :

- la durée du match arbitré doit être de 12 minutes au minimum,
- l'arbitre doit inscrire son nom dans la feuille ad hoc.

Ainsi, en tant qu'organisateur, vous pouvez contribuer à inciter les arbitres formés et reconnus à siffler durant votre tournoi si :

- vous programmez des matchs de 12 minutes minimum,
- vous complétez le tableau (page suivante) avec les noms des équipes jouant chaque match (inscrire les équipes plutôt que les horaires pour éviter le risque de décalage en cas de retard sur l'horaire !), ou, si vous préférez, vous créez vous-même un tel tableau (la forme importe peu, c'est le contenu qui compte).
- vous affichez le tableau de manière bien visible, si possible sur la table officielle du tournoi, avec un crayon à disposition, et vous rappelez dans la journée aux arbitres de ne pas oublier d'inscrire leurs matchs sur cette feuille,
- vous renvoyez la feuille à la CA (adresse en bas de page) après le tournoi ou la confiez directement à Claude Peter-Contesse ou Alain Collioud.

Bien entendu, seuls les arbitres reconnus par la FSTB sont censés s'inscrire dans le tableau, puisque ce sont eux qui doivent additionner des points. Néanmoins, si d'autres personnes s'inscrivent par erreur, cela n'a aucune importance, la CA s'occupera du tri.

Nous sommes convaincus que ce système ne demande qu'un minimum d'efforts pour apporter des résultats intéressants quant à la qualité de l'arbitrage dans les tournois.

La CA reste bien entendu à disposition pour toute question relative à l'arbitrage et à l'application de ce nouveau système.

